ENERCETEC A.S.B.L.
Organisme de contrôle agréé
✆ 071/166 567 - ✉ info@enercetec.be

679-INSP
Rapport : E2-13030

Procès-verbal de Visite de contrôle d'une installation électrique non-domestique à basse et à très basse tension

Visite effectuée par : **Antea IANNELLI**



Date de visite : **10/11/2022**

Date d'émission : **10/11/2022**

Annexes : schémas de circuits : **2** ; plans de position : **4 ;** documents des influences externes : **1** ; autre annexe : **0**

NB : Nous attirons votre attention sur le code du bien-être Livre III – Titre 2 Installations Electriques concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail.

1. Identification :

Adresse de l'installation : **32 stationsstraat à 9400 Ninove**
Installation contrôlée : **Installation générale basse tension**
Gestionnaire : **Michele Primo**
Installateur : **Electri corp BE0757674126**

2. Base du contrôle :

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES (RGIE) - Livre 1 (AR 08/09/2019).

3. Conclusion :

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

L'installation électrique dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies au point 2.

Le prochain contrôle est à effectuer avant le 10/11/2027

4. Caractéristiques de l'installation

4.1. Alimentation :

Tension nominale existante : 3x230V Source : **Réseau de distribution public BT - Compteur n°04401874 - Icc 3 kA**
Schéma de mise à la terre : **TT**
Protection générale : **40** A
Alimentation tableau principal : type **XVB** **4 x 10** mm².
Interrupteur général : **40A / 300 mA Type A**.

4.2. Dossier de l'installation électrique :

- Schéma des circuits : en annexe,
- Plans de position : en annexe,
- Influences externes : en annexe,
- Plans de position des prises de terre : dérogation Partie 8.
- Liste des voies d'évacuation et des lieux à évacuation difficile : non applicable
- Installations de sécurité et/ou installations critiques :
  - Plan des installations de sécurité et/ou critiques : néant.
  - Liste des installations de sécurité et/ou critiques : néant.
- Analyse de risques ancienne installation électrique (avant le 01/01/1983) : non applicable.
- Analyse de risques installation électrique ancien RGIE (avant le 01/06/2020) aux infractions nouveau RGIE: à prévoir.

4.3. Prise de terre, circuits, protections :

Type de prise de terre : **piquet(s)** Emplacement du sectionneur de terre : **cave**
Tableaux :

Nom	Alimentation de	Type	Section (mm²)	Nb circuits	Nb circ réserve
TGBT	**Compteur**	**XVB**	**4X10**	**12**	**0**

5. Contrôle

5.1. Base :

Type de contrôle : **Chapitre 6.5. Visite de contrôle**

Sous-section 4.2.4.4. Protection contre les chocs électriques par contacts indirects dans les lieux non-domestiques.
Dérogations : **Chapitre 8.3. Dispositions dérogatoires pour les installations électriques non-domestiques existantes.**

5.2. Mesures / Essais :

- Résistance de dispersion de la prise de terre : **25,3** Ω
- Isolement : **toutes les mesures d'isolement ont donné des valeurs satisfaisantes** mesure : **69,2** MΩ
- Divers :
  Néant.

6. Infractions

Néant

7. Observations

Néant